



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-185

Patinoire de Dreux : mise en place de la tarification (Sports)

7.10

Rapporteur : Jean-Michel POISSON

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	28
Nombre de pouvoirs	11
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 6 décembre 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Talal ABDELKADER donne procuration à Caroline VABRE, Fouzia KAMAL donne procuration à Mariam CISSE, Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Sophie WILLEMIN, Alain GUENZI donne procuration à Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTRÊME donne procuration à Sébastien LEROUX, Jacques ALIM donne procuration à Aïssa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Yucel KISA, Nicola CARNEVALE donne procuration à François JAGUIN, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA, Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN

Dans le cadre de l'ouverture de la patinoire de Dreux courant 2024, la Ville de Dreux présente :

- la grille tarifaire prévisionnelle,
- la redevance d'occupation de la patinoire de Dreux.

1- La grille tarifaire prévisionnelle :

Principaux tarifs en euros net (TVA exonérée)	Euros net
Entrée Adultes Dreux.	5,40
Entrée Adultes hors Dreux.	6,40
Entrée Jeunes -14 ans Dreux.	4,40
Entrée Jeunes -14 ans hors Dreux.	5,40
Location des patins.	3,50
Carte de 10 entrées (sans location des patins)	44,00
Carte de 10 entrées (avec location des patins incluse)	75,00
Entrées avec location des patins à partir de 10	7,50
Entrées avec location des patins à partir de 25	7,10
Entrées avec location des patins à partir de 100	6,70
Entrée ALSH/Jeunesse Ville de Dreux (location des patins incluse)	4,50
Achat de tickets pour les œuvres sociales de la Ville (location des patins comprise)	4,50
Cours collectifs de patinage et stages pendant les vacances :	
Cours à l'unité	13,50
Cours au trimestre	10,80
Cours à la saison	9,90
Stage 2 h/jour sur 4 jours	79,50
Entrée scolaire hors Ville de Dreux par enfant et par heure (location des patins incluse)	4,50
Entrée scolaire Ville de Dreux (location des patins incluse)	3,50

Principaux tarifs en euros net (TVA exonérée)	Euros net
Encadrement professeur diplômé club ou scolaires et/ou cours particuliers par heure	55,00
Location de glace club de hockey (sans encadrement)	116,25
Location de glace pour stages extérieurs (sans encadrement) :	
A l'unité	155,00
A partir de 10 heures/semaine	139,50
A partir de 25 heures/semaine	116,25

2- La redevance d'occupation de la patinoire de Dreux :

Une redevance d'occupation est due par le titulaire du marché d'exploitation de la patinoire de Dreux pour disposer des locaux de la patinoire (événements privés tels que séminaires, réunions d'entreprises, accueil de groupes, organisation de stages, karting sur glace, spectacles...) lorsqu'ils seront vacants, c'est-à-dire sur toutes plages horaires laissées libres sur les plannings.

Il dispose en contrepartie :

de la jouissance de la patinoire, y compris le bar et l'espace convivialité du rez-de-chaussée en dehors des plages horaires d'occupation mentionnées sur les plannings prévisionnels (organisation de stages, d'événements divers, de spectacles...)	3 000 €/annuel.
de la jouissance de l'espace convivialité et son office au niveau R+1	350 € la ½ journée. 495 € la journée complète. +150 €, avec utilisation de l'office
de la jouissance de la zone des loges VIP	150 € la ½ journée. 255 € la journée complète
de la jouissance de la salle polyvalente située au bout des gradins, au-dessus des locaux techniques en R+1	150 € la journée

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins deux abstentions (Sabine Fretey, Françoise Scavenec) de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Jean-Michel POISSON,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité, moins 15 voix contre : Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chérif DERBALI (pouvoir à Arnaud DAUTREY), Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Jacques ALIM (pouvoir à Aïssa HIRTI), Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE LE PARC (pouvoir à André HOMPS), Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY.

- Approuve la grille tarifaire prévisionnelle et la redevance d'occupation due par le titulaire du marché d'exploitation, pour les actions proposées au sein de la patinoire de Dreux.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 14 décembre 2023

Le Maire,
Conseiller régional,



Pierre-Frédéric BILLET



Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20231214-DEL2023-185-DE
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023